Bretagne Formation Conseil

Centre de Formation
Risques Professionnels – Management - Vente

CACES

Conduite en sécurité de chariots élévateurs
Formation CACES® R489

Objectifs

Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite des chariots.
Obtenir un CACES, ce qui permettra à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et selon la recommandation 489 de la CNAM.

Moyens & Méthodes

• Supports audiovisuels adaptés (vidéo projecteur).
• Alternance entre théorie et pratique (conduite).
Test final de contrôle des connaissances théoriques et pratiques.

Mise à disposition par l'entreprise d'accueil :
- Chariots élévateurs adaptés à la formation
- Différentes charges pour stockage dans un palettier, 6m de hauteur mini pour CAT5, 3.30 pour CAT 3
- 3 charges à empiler, mini 50% de la capacité nominale.
- Une remorque ou porteur pour chargement latéral, (CAT3) ou par quai (CAT1A/1B)
- Une charge longue ou volumineuse (>1.8m).

Pré-requis

Etre agé d'au moins 18 ans
Etre reconnu apte médicalement
Lecture de la langue Française

Public

Toute personne ayant une pratique régulière ou non de la conduite d'un chariot.

Durée

Variable suivant le niveau, le nombre de participants et le nombre de catégories

Lieu

Au sein de l'entreprise, de la collectivité ou en centre.

V103023

PROGRAMME

Rôle des instances et obligations dues à la réglementation
• Les différentes instances et organismes de prévention
• Responsabilité civile et pénale
• Statistique des AT/MP
• Conditions de circulation en entreprise et/ou sur la voie publique répondant aux dispositions réglementaires (code de la route, protocole de sécurité, plan de circulation)
• Évaluation des dangers à l'utilisation des Chariots.

Fonctionnement et Maintenance des principaux organes et équipements du chariot pour une utilisation dans des conditions de sécurité optimales
• Principales catégories de chariots et caractéristiques fonctionnelles.
• Utilisations courantes et limites d'utilisation.
• Principaux éléments du chariot, leurs rôles, leurs modalités de fonctionnement et les précautions à prendre.
• Prise en compte des différents paramètres (état du sol, charge, vitesse…) et influence sur la distance de freinage.
• Vérifications et opérations de maintenance.

Mesures de sécurité
• Facteurs d'accidents (vitesse inadaptée, circulation fourche haute, visibilité réduite, masse et centre de gravité de la charge mal identifiés…).
• Dispositifs de protection du conducteur.
• Signification des différents pictogrammes et des panneaux de signalisation routière.
• Risques liés à la mise en œuvre de différents carburants ou des équipements électriques.
• Identification des produits dangereux et risques liés à leur manutention.
• Compréhension d'un plan de circulation ou d'un protocole de sécurité.
• Interdictions relatives au transport ou à l'élévation de personnes.
• Adéquation du chariot aux opérations de manutention et aux déplacements envisagés.
• Opérations de prise et de fin de poste.
• Compte rendu à la hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées.

Pratique de la conduite des chariots selon la/les catégorie (s)
• Démarrer et arrêter le chariot en sécurité.
• Circuler en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage (y compris avec une charge obstruant la visibilité et sur un plan incliné).
• Effectuer les opérations de maintenance.
• Prendre et déposer une charge au sol.
• Effectuer la mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier.
• Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile.
• Assurer depuis le sol, le chargement ou le déchargement d'un camion ou d'une remorque (latéral, par l'arrière à partir d'un quai.
• Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse.

Test théorique
Règlementation - Normalisation et textes de la sécurité sociale – Classification et Technologie – Sécurité.
Test pratique
Adéquation – Vérifications de début de poste – Circulation à vide et en charge – Prise et dépose de charge – Gerbage et dégerbage en pile (sauf 1A/2) – Stockage et déstockage en palettier (sauf 1A/2) – Déchargement de camion (sauf 2) – Prise, transport et dépose d'une charge longue et/ou volumineuse – Maintenance de 1er niveau – Fin de poste.

Pour obtenir le CACES, Le candidat doit obtenir une note minimum de 70/100.

Nota : les candidats doivent se munir des E.P.I. (gants, chaussures de sécurité, EPI imposés par l'employeur).